

Une fuite en avant périlleuse

Il semble que les élections doivent désormais être remplacées sur un plan mondial, par des manifestations...

Des régimes ou des pouvoirs basculent de par le monde, après des occupations de rue, des défilés... Géorgie, Ukraine, Liban, voire France au soir du 21 avril... la mode se répand. Un zeste de médiatisation orientée derrière, et le tour – non électoral – est joué.

C'est ce qui explique peut-être la réaction un peu rapide de notre gouvernement devant la manifestation des habitués de la grève et des arpentages de rues.

On en vient donc à trouver les moyens d'augmenter les salaires ou les rétributions des fonctionnaires, moyens qu'on n'avait pas avant, à trouver exécrable une directive européenne que l'on avait acceptée (sans doute ne l'avait-on pas lue attentivement !).

Moyennant quoi, ces gesticulations ne semblent que contribuer, fort logiquement, à donner l'impression qu'il y avait anguille sous roche, en tous cas pour les profanes : mythe de la cagnotte cachée, en ce qui concerne les coups de pouce sur les salaires, soupçons alourdis relativement à la directive Bolkestein...

On décide des mesures à l'emporte-pièce, on entend obliger les entreprises à accroître autoritairement les rémunérations de leurs salariés...

Jouer de la peur

Comment veut-on dès lors que les « français de base » ne lient pas ensuite leur réponse au référendum à des considérations qui ne paraissent pas relever directement de considérations européennes, puisque les tenants du « oui » agissent

(inconsciemment sans doute) dans ce sens. Les arguments des tenants du « non » ne sont sans doute souvent pas très élaborés, mais la tactique de leurs contradicteurs tient vraiment de la grosse ficelle.

Comment se fait-il que les partisans de l'approbation de la Constitution Européenne ne cherchent pas à en expliquer les avantages, plutôt qu'à jouer de la peur... ? Ne sauraient-ils quoi dire en sa faveur ? Cela ne peut que renforcer les arguments de ses opposants.

De même, on lisait récemment dans un grand journal du matin que, quel que soit le résultat des consultations (référendaires ou parlementaires) engagées par les Etats membres, un des points majeurs figurant dans le traité européen serait mis en œuvre, à savoir l'instauration d'un ministère européen des affaires étrangères. Il paraît qu'on se dispute déjà les postes à Bruxelles. N'est-ce pas renforcer encore un peu plus la colère des électeurs ?

Des débats plus fins

En tout cas, nous espérons, sans trop y croire, que les débats à venir sur ce sujet seront plus fins, et que le gouvernement explique peut-être mieux sa politique, qui est certainement souvent appropriée, sans céder à certains lobbies, ce qui n'exclut pas le dialogue – mais avec tout le monde – !

A cet égard, la représentativité officielle décernée à telle ou telle catégorie d'organismes serait à revoir car ne elle ne correspond plus du tout à la réalité d'aujourd'hui. Nous ne sommes plus en 1945 !

■ Alain Gazo,
directeur de la rédaction



Photo : D. Plovoy

Ma question du mois sur conquerir.com (rubrique enquêtes)

« Vivez-vous le DIF (Droit Individuel à la Formation) comme un avantage pour votre entreprise ? »

Vous pouvez toujours répondre aux deux questions précédentes : « Etes-vous favorable à une Europe Fédérale ? »

[Le compteur affiche actuellement 50 % de oui, chiffre à prendre avec précaution car le nombre de réponses est encore peu significatif].

« Considérez-vous l'absentéisme comme excessif dans votre entreprise ? »

[Le compteur affiche actuellement 50 % de oui].

Vous pouvez également nous prodiguer vos commentaires sur la boîte e-mail de notre site.